

Mercredi 4 septembre à 18h00 à l'office de tourisme cour de Lorraine – Saint-Mihiel

Présents :

M. HURET : Président, Mme HOTTIER : Vice-présidente, M. BILLON : Vice-président, M. MARTIN : Vice-président, et Melle REY : Chargée de communication et de promotion.

Le mercredi 4 septembre 2013, à 18h00, les membres du bureau de l'association « Office de Tourisme Cœur de Lorraine » se sont réunis à l'office de tourisme sur convocation de monsieur René HURET, Président, qui préside également le bureau.

Une feuille d'émargement a été établie. Elle est annexée au présent procès-verbal et signée par les membres présents en leur nom propre.

Le quorum de 3 personnes, prévu par l'article 16 des statuts, est atteint. Le bureau peut ainsi valablement délibérer sur l'ordre du jour rappelé par le Président :

- Discussion autour de la charte graphique
- Discussion autour du site Internet : arborescence
- Avancement sur le recrutement du directeur
- Validation des tarifs des visites guidées faites par l'office
- Validation des horaires d'ouverture de l'office en 2014
- Abonnement Est Républicain
- Besoin en matériel pour l'office – dossier LEADER et CG 55
- Partenariat et convention d'apporteur d'affaires avec les guides conférenciers indépendants
- Adhésion à la Fédération Nationale des Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative (FNOTSI)
- Membre de l'association « Chambley-Madine-Lachaussée »
- Questions diverses

- **La charte graphique**

Le logotype

Question : que pensez-vous de la proposition de logotype faite ?

Une proposition de logotype et de charte graphique a été faite par l'agence retenue. De là, des modifications sont demandées par le bureau :

- Retravailler la typographie,
- Changer les couleurs et utiliser les couleurs suggérées :
 - Bleu pour les étangs
 - Vert pour la nature
 - Jaune pour la gastronomie
 - Rouge pour le patrimoine
- Ajouter le mot « -tourisme.fr » sous le nom pour identifier le domaine de compétence de l'office.

La baseline

Question : que pensez-vous de la proposition faite : « laissez-vous surprendre » ?

L'ensemble des membres du bureau se prononcent en faveur de cette proposition.

- **Le site internet**

Le menu

Deux propositions de menus sont faites. La deuxième proposition a les faveurs des membres du bureau.

Des précisions sont apportées : Seules les hébergements déclarés (en mairie au minimum) seront référencés.

M. Billon suggère : vu que les hébergeurs paient une redevance à travers la taxe de séjour, il paraît normale de faire payer une cotisation aux autres prestataires pour figurer sur le site internet.

Mlle REY : cela paraît cohérent, seulement si l'on met en place un tel système, l'office de tourisme ne pourra peut-être pas prétendre présenter l'ensemble de l'offre du territoire, car il y a des chances que certains ne veulent pas payer.

La discussion est laissée en suspend.

La présentation

Différents sites sont proposés à titre d'exemples. Un site a particulièrement plu aux membres du bureau www.tulle-coeur-correze.com. Par contre, il manque du texte mais, cette présentation avec du fondu enchaîné et un défilement de photos convient.

Des propositions de mises en pages arriveront courant octobre.

- **Recrutement du directeur**

M. Huret présente les 4 CV reçus à ce jour. Seul 3 CV sont retenus pour un entretien d'embauche.

- **Tarifs des visites guidées**

Mlle REY fait part d'un souci de cohérence dans les tarifs pratiqués par l'ancien office de tourisme de Saint-Mihiel. De ce fait 4 propositions de tarifs sont faites.

La proposition retenue à l'unanimité est un « forfaitaire » sur la base de 30 personnes :

Pour une visite de 2h00 c'est 155€ par groupe de 30 personnes maximum.

Pour une visite de 3h00 c'est 210€ par groupe de 30 personnes maximum.

Pour une visite de 4h00 ou 1 demie-journée c'est 250€ par groupe de 30 personnes maximum.

Pour une visite de 1 journée c'est 450€ par groupe de 30 personnes maximum.

1h supplémentaire c'est 55€. Toute heure commencée est due.

Ce qui offrirait une marge de 30% à l'office de tourisme.

- **Horaires d'ouvertures**

Sur le modèle de ce qui se pratiquait jusque cette année, Mlle Rey fait une proposition :

Du 3 novembre 2013 au 27 avril 2014 et du 29 septembre 2014 au 26 avril 2014 ouverture du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

Et du 28 avril 2014 au 28 septembre 2014 ouverture du lundi au dimanche de 09h00 à 18h00

Question : Est-ce que l'on ouvre les week-ends en hors saison ?

Mme Hottier demande pourquoi ouvrir à 09h00 du matin sachant que les visiteurs n'arrivent pas avant 10h00 en général ? Suggestion validée par les membres du bureau.

Au vu des statistiques de fréquentation, les membres du bureau valident une ouverture les samedis sachant que les permanences se feront entre les 3 employés.

Horaires retenues :

Du 3 novembre 2013 au 27 avril 2014 et du 29 septembre 2014 au 26 avril 2014 ouverture du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00. Et le samedi de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

Et du 28 avril 2014 au 28 septembre 2014 ouverture du lundi au dimanche de 10h00 à 18h00

- **Abonnement Est Républicain**

Question : l'abonnement à l'Est Républicain est un coût non négligeable pour l'office. Prenons nous l'abonnement ?

M. Martin : la mairie, le reçoit tous les jours, l'office peut venir le chercher à partir de 13h30.

- **Besoin en matériel**

Le matériel présent dans l'office (à l'exception de l'ordinateur de Clothilde et de la banque d'accueil) appartient à l'association de l'ancien office. Il faut donc que nous nous fassions l'acquisition de matériel. Il sera possible d'avoir des subventions Leader et/ou CG pour ces achats.

- **Partenariat avec les guides conférenciers**

Suite à une recrudescence de demandes de visites guidées passant par notre territoire auxquelles nous ne pouvons pas répondre du fait de notre compétence limitée à notre territoire, l'office suggère de mettre en place une convention de partenariat d'apporteur d'affaires avec les guides conférenciers inscrits à la fédération nationale des guides.

Ainsi sur chaque contrat apporté à un guide, celui-ci reversera à l'office 8% du montant total de la facture. Une convention avec chaque guide concerné sera signée.

Les membres du bureau se prononcent en faveur de ce partenariat avec les guides conférenciers.

- **Adhésion à la FNOTSI**

Au vue du coût élevé de l'adhésion à la Fédération National des Office de Tourisme les membres du bureau ne souhaite pas y adhérer pour le moment.

- **Association « Chambley-Madine-Lachausée »**

M. Huret informe le bureau qu'une association regroupant les sites de Madine Chambley et Lachausée a vu le jour et l'office est membre fondateur de cette association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Le Président de séance,

René HURET